

Le genre dans les mutations culturelles et l'éthique au Niger

Fatchima SIDI OUSMANE GANDOU

La situation des rapports entre les hommes et les femmes au Niger est si critique qu'elle appelle des solutions; d'où l'intervention du genre il y a quelques d'années. Le genre résume ces rapports entre les hommes et les femmes.

Il montre à quel point les femmes et les hommes sont inégaux en matière de devoirs et même de droits. Cette situation d'inégalité vient en partie de nos cultures, de nos coutumes et aussi des aspects culturels et religieux venus d'ailleurs.

La femme était rarement associée aux prises de décision. Malheureusement les réalités actuelles montrent qu'avec le genre, la situation n'a fait qu'empirer, la femme ne participe pas assez aux activités politiques bien qu'elle participe aux activités économiques par conséquent elle ne participe pas beaucoup aux prises de décisions au sein de la société.

Pour son développement le Niger a besoin de la participation de toutes les couches sociales.

Pour contraindre le genre à disparaître, il faut un changement de mentalité et de comportement à l'égard des femmes. Avec les efforts de l'éthique et du pouvoir politique, nous y parviendrons.

I- Le genre et l'éthique

a- Histoire du genre

Par définition, le genre est une sorte de classement de rôles et de responsabilités construit par la société et attribué aux hommes et aux femmes dans une culture et un espace donné par catégorie dans la division du travail. Ces rôles sont non seulement influencés par des facteurs culturels, politiques, économiques, environnementaux, sociaux, religieux, mais aussi par les lois, la classe sociale, l'ethnie et les préjugés individuels et institutionnels. Le classement ne tient nullement compte de la biologie, donc, ne tient pas compte du sexe, car

ce dernier est biologique, inné, universel, immuable, non susceptible de changement. Bref, le sexe a des attributs qui ne peuvent être modifiés. Quant au genre, il met l'accent sur le caractère social des distinctions fondées sur le sexe, il a des attributs qui peuvent être modifiés puisqu'il est social, construit, acquis, variable, dynamique (temps, espace). C'est donc un fait de culture, susceptible de changement.

Le concept « genre » a pris naissance et a fluctué avec les évolutions des différentes théories et pratiques du développement, il a commencé depuis les années 1950 et s'est accentué avec les indépendances des pays du sud. C'est un concept qui a émergé au cours des années 1980. Quand le genre est évoqué, ce sont surtout l'aspect économique et les relations de pouvoirs et privilèges dans les sociétés qui sont pris en compte. Pourtant, il est à remarquer que les inégalités de genre sont institutionnalisées par la famille, la communauté, les organisations et l'Etat. Ces inégalités sont perpétuées à travers la culture, les normes et la tradition. Il y a inégalité dans ces relations de pouvoirs et privilèges et aussi une discrimination à l'égard des femmes.

b- Analyse du genre

Pour analyser le concept de genre, l'on doit prendre en compte des spécificités qui sont, entre autres les relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes ; la religion, les catégories socioprofessionnelles, le statut dominant dominé ; les inégalités de genre sur le plan économique et sur les accès et contrôle des actifs productifs (terre, matériel, crédit) ou des actifs sociaux (prise de décision dans le ménage ou la collectivité, éducation, formation). L'on doit surtout prendre en compte la culture qui est très importante, car si les inégalités de genre sont institutionnalisées par l'environnement (la famille, la communauté), les organisations et

l'Etat, elles sont cependant perpétuées à travers la culture, les normes et la tradition. Ces inégalités sont modifiables, et l'analyse du concept genre part de ce fait pour pousser la société vers une prise de conscience et l'amorce d'un processus vers plus d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement durable. En principe, l'approche genre mène à l'autonomie des femmes permettant une réattribution de pouvoir entre elles et les hommes. Mais cela ne se fait pas contre les hommes; qui auraient eux mêmes accepté ce changement grâce à l'action de l'éthique sur leur mentalité. L'aspect culture et éthique est très important surtout si l'on tient compte du fait que ces deux notions peuvent apporter un changement dans les rôles des femmes et hommes, en tant que partenaires dans la famille et la communauté, et dans les valeurs attribuées à leurs places respectives.

c- De l'éthique

Depuis son origine, l'éthique a été considérée comme un discours raisonnable. L'un de ses traits essentiels est de rapporter toute question à l'homme. Mais les paramètres de l'éthique ont changé; car au sens moderne, elle est un concept qui tient compte de la subjectivité, comme le suppose André Clair dans « Ethique et humanisme » « la détermination philosophique, généralement reconnu, se trouve dans le principe de subjectivité qui permet de caractériser spécifiquement l'éthique moderne et la différencier des éthiques anciennes de la nature et du cosmos »⁽¹⁾. En général, l'éthique est fondée sur une référence où les actions sont jugées et estimées. Comme ils ne font plus référence à la nature cosmique, les modernes font référence à la subjectivité. Le rôle de l'éthique changea; elle devient philosophie de la norme.

L'éthique nous aide à prendre conscience de la complexité des problèmes moraux, et à comprendre les éléments qui déterminent le choix des positions à prendre et des actions à entreprendre. Ainsi l'éthique a comme objet l'analyse des règles de conduite et leur justification afin de promouvoir la qualité de la

vie. A partir de ce stade, elle veut découvrir ce qui devrait être, d'où la valeur qui désigne ce qui devrait être. Ainsi, cette valeur contribue à améliorer la vie de l'être humain en corrigeant les erreurs qui se trouvent dans nos cultures, donc en améliorant les valeurs négatives. Elle contribue au développement de l'être. C'est une valeur est indispensable dans le domaine de la morale. Elle doit conduire au choix d'une action, c'est ce qui fait d'elle une valeur morale. Cependant les jugements d'une valeur morale doivent être justifiés. Il y a des notions qui peuvent justifier ces jugements.

Ce sont des notions qui présentent des arguments pouvant convaincre les populations. Grâce à elles des valeurs peuvent être acceptées ou refusées. Ainsi, en matière de genre, ces notions qui justifient les jugements d'une valeur morale, qui peuvent agir moralement sur la mentalité des populations, seront utilisées pour convaincre les populations des avantages du changement de comportement envers les femmes. Il s'agit de:

La religion: En tant que justification de jugement de valeur c'est-à-dire qui désigne ce qui devrait être, la religion est comme une autorité considérée comme infaillible et qui établit des choses bonnes ou mauvaises, les croyants n'ont qu'à suivre les directives qui se trouvent dans son contenu. Quand les interlocuteurs ont les mêmes croyances religieuses, ce genre de justification est très convaincant. Ainsi, par le biais de la religion, on peut inciter la société à changer ses comportements vis à vis de la femme.

L'opinion publique: C'est dans le cas où le jugement de valeur a pour appui l'opinion de la majorité de la société concernée. Ici, on compte sur l'opinion publique pour dire ce qui devrait être, donc, on passe par ce biais pour inciter la société à changer ses comportements à l'égard de la femme. Or, l'être humain n'est pas pressé de changer ses habitudes et ses coutumes; ainsi, on ne doit pas compter sur ce genre de justification, car il faut un consensus pour que toute proposition de changement soit acceptée, ce qui est difficile. Cette justification est une bonne base de valeur au sein des sociétés dans lesquelles on accepte les critiques pour

progresser en matière de morale, car pour progresser en morale, il faut que la société en question accepte les critiques. Par conséquent, cette justification peut difficilement faire changer les comportements de la population envers la femme au Niger, puisque dans ce pays les critiques ne sont pas souvent acceptées.

Enfin il y a *les sentiments et les goûts* de même que *la conscience*. Ces derniers ne peuvent être de justification de valeur, ils ne peuvent dire ce qui devrait être, parce qu'ils varient d'une personne à une autre.

Ainsi, toutes les notions ci-dessus ne sont pas infaillibles en matière de jugement de valeur morale. Par contre la raison peut le faire parce qu'elle est non seulement le propre de l'homme, mais aussi invariable d'un individu à un autre, d'une société à une autre, d'une époque à une autre.

Il faut une théorie morale avec une valeur fondamentale qui pourra servir d'ultime critère dans les tentatives de résolution des problèmes moraux. Cette théorie doit avoir une portée universelle. Elle doit donc être du genre de l'impératif catégorique de KANT qui dans « Les fondements de la métaphysique des mœurs » le résume par « agis seulement d'après une maxime telle que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle »⁽²⁾.

Néanmoins pour le genre, la religion ou l'opinion publique peuvent servir de justification, puisque le genre est en rapport avec la culture et les réalités sociales d'une société donnée. Or ces notions ne sont pas invariables: elles varient d'une société à une autre. Mais en faisant usage de ces notions selon les spécificités de chaque société, elles peuvent faire changer les comportements de la société envers les femmes. Il faut faire en sorte qu'elles soient des valeurs de justification d'égalité entre la femme et l'homme, afin de permettre à la femme de s'épanouir et de participer au développement du pays. Il faut que chacun (homme et femme) ait la possibilité de réaliser sa propre finalité. La femme ne doit pas être limitée dans le genre; sinon elle va être réduite à l'état d'un objet sans valeur propre, A. MORAZAIN et S. PUCELLA dans « Ethique et politique » disait: « Seul le respect de la personne en tant que valeur

fondamentale, permet à chacun de réaliser sa propre finalité: devenir un être humain par des choix rationnels »⁽³⁾.

L'éthique est indispensable. Elle complète le droit dans le fonctionnement de la société; dans « l'autorégulation par l'éthique ou hétéro régulation par le droit » GIROUX disait dans ce sens: « Sans dénigrer l'importance capitale de la régulation par le droit,....une régulation par l'éthique, en complémentarité avec la régulation par le droit, est le gage de la régulation sociale dans les sociétés démocratiques »⁽⁴⁾; nous sommes obligés d'en tenir compte dans nos actions; l'éthique est comme une sorte de régulateur de nos pulsions pouvant ainsi réguler les pulsions de la société envers les femmes; Dans « De culpabilité en responsabilité » Emmanuel DIET souligne que « L'exigence éthique apparaît donc comme structuralement fondatrice non seulement de la domestication des pulsions par la civilisation mais de l'existence même du sujet qui à partir de la dépendance infantile, face aux menaces internes et externes, doit se construire et s'identifier dans sa relation aux autres êtres parlants, et d'abord à ceux dont le désir l'a fait naître »⁽⁵⁾. Nous grandissons avec cette exigence, et il peut y avoir une sorte d'interaction entre cette exigence et le genre, car au Niger, par exemple, nous avons cette notion de genre et nous grandissons avec elle. Or l'exigence éthique peut nous faire domestiquer des pulsions de changement de comportement envers les femmes dès le bas âge.

Ainsi, au Niger, l'éthique peut, dès le bas âge, contribuer au changement de comportement des populations envers la femme, surtout grâce à des justifications de jugement de valeur comme la religion et l'opinion publique.

II La culture nigérienne et le genre

a- Le genre et la tradition au Niger

Traditionnellement, la division du travail n'était pas stricte. Dans un foyer toutes les dépenses passaient par la femme. Celle-ci gérât les revenus du foyer, elle en maîtrisait donc l'économie. Elle était responsable de tout dans la maison, y compris de son mari et de ses enfants. En Afrique noire traditionnelle, la femme était

respectée et considérée; néanmoins il y avait un soupçon de division des tâches bien que la présence du genre ne soit pas nette. Sur les plans économique et social, la femme était associée à bien de choses qui se passaient; et sur le plan économique, sa mainmise dans la société était ressentie. Les sociétés africaines en général et la société nigérienne en particulier portaient l'emprunte de la femme. Mais ces sociétés ne lui reconnaissent pas les efforts qu'elle fournit pour l'avancement de la société si bien que sur le plan politique elle n'est pas associée aux prises de décision.

De nos jours au Niger, la situation de la femme s'empire. En effet à la situation créée par la tradition s'ajoute celle créée par l'arrivée des religions étrangères en Afrique. Ces religions ont si bien pénétré nos cultures qu'elles en font finalement partie intégrante. Au Niger, où la majorité de la population est musulmane, la large majorité des femmes est actuellement écartée des domaines de décisions et des activités importantes comme la politique, en partie parce que le coran est mal interprété par la majorité des hommes nigériens.

b- Le genre et la culture au Niger

L'importance de l'aspect culturel montre que l'éthique a un rôle à jouer dans l'évolution du genre dans une société donnée, puisqu'il y a un lien entre la culture et le genre d'une part; et le genre et l'éthique d'autre part (car l'éthique peut servir de « thermomètre » en matière de genre).

Le caractère psychosocial et culturel des populations marque la relation entre le genre et la culture. Par exemple dans les décisions prises dans les foyers et même au niveau national, il y a des préjugés contre la participation des femmes à la prise de décision, car, pour beaucoup de nigériens, cela est non seulement inhabituel mais aussi contre leur culture. Ce phénomène est ancré dans l'histoire, la culture et l'éducation, les lois, les systèmes politiques, les institutions, les attitudes sociales et les conditions économiques. Juridiquement, la loi fondamentale a constitutionalisé le principe de l'égalité et de l'équité entre l'homme et la femme en droit; mais malheureusement le cadre coutumier est

défavorable à la femme. Les disparités entre les hommes et les femmes sont remarquables. Cependant, il y a quelques soubresauts dans le comportement des nigériens contre les inégalités et même une tendance à assurer un équilibre dans les relations sociales; mais en droit, les inégalités demeurent.

Au Niger, il est simplement admis que la femme soit une bonne mère et une bonne épouse, qu'elle ait des activités de reproduction, mais elle est considérée comme incompetente dans les autres domaines comme la politique. Il faut un changement de mentalité des populations, notamment des hommes à l'égard des femmes; ce changement est facile par le biais de l'éthique. Les facteurs socioculturels (pratiques culturelles, croyances religieuses) influencent les relations de genre : qui est un fait culturel. Ainsi, la culture et l'éthique sont des facteurs comme ceux économique, social, politique et démographique qui influencent le changement dans une société. Le genre étant un fait de culture, il est donc susceptible de changement.

Toute culture évolue. Au Niger, nos cultures doivent évoluer en faveur des femmes. Les comportements envers ces dernières doivent être plus « humains » et tendre vers l'universel ou avoir des caractéristiques qui tendent vers l'universalité. De cette façon, même si on ne peut atteindre l'universalité, les mauvais comportements envers les femmes s'atténueront; selon André CLAIR dans « Ethique et humanisme »: « C'est un caractère de l'humanisme que d'être culturel et aussi de chercher l'universel dans la culture, c'est-à-dire d'être transculturel et non seulement interculturel ou multiculturel »⁽⁶⁾. Le changement des comportements à l'égard des femmes contribuera au développement du pays, car l'impact sur le potentiel de développement peut être diminué à cause de la différence de statut entre les hommes et les femmes.

Pour arriver à ce changement de comportement, on doit commencer par la famille nucléaire; c'est ce que pense A. KIAN-THIEBAUT dans « Les femmes et les mouvements islamistes: Actrices aliénées ou contestatrices » « De l'intérieur ? »: « ... Les

femmes ont obtenu les droits politiques, le droit au travail et à l'éducation. Néanmoins ces Etats n'ont pas défié les rapports de genre à l'intérieur de la famille..... »⁽⁷⁾

c-les réalités actuelles

Dans les réalités du Niger, la femme occupe un rang inférieur à celui de l'homme. Le climat social nigérien est favorable à la catégorisation du travail. Cela se remarque non seulement chez les femmes rurales mais aussi chez les citadines. Sur tous les plans, la catégorisation du travail est apparue.

Dès le bas âge la division du travail est nette entre la fille et le garçon. Pendant que la fille apprend les travaux ménagers, le garçon s'amuse ou trouve le temps de se cultiver. Cette division du travail s'accroît plus tard. Dans les ménages, en dehors de ses activités génératrices de revenu (occupations visant un salaire ou dans les champs) et qu'elle soit citadine ou rurale, la femme s'occupe de toutes les tâches du foyer. Le climat sociopolitique n'a jamais favorisé la disparition de cette répartition du travail. La preuve en est qu'il a fallu une loi sur le quota pour qu'il y ait plus de femmes au gouvernement et à l'Assemblée Nationale. En effet c'est grâce à la loi n°2000-008 du 7 Juin 2000 instituant le système de quota dans les fonctions électives, au gouvernement et dans l'administration de l'Etat, qu'il y a actuellement 6 femmes sur 24 ministres au gouvernement soit 25% des ministres; et 14 femmes sur 113 députés à l'Assemblée Nationale soit 12,36% des députés.

Donc la division du travail qui existe toujours au Niger entraîne la manifestation du genre dont les femmes sont victimes, par des injustices sociales, des exclusions, des inégalités, des violences faites sur elles ayant toutes pour origine les relations et les rapports entre hommes et femmes.

La diminution de ces violences peut commencer dans la sphère privée (au sein de la famille restreinte) avec le changement de mentalité au niveau des hommes; d'où l'importance de l'aspect culturel et l'aspect religieux. Le politique doit faire disparaître les lois discriminatoires puisqu'il assure le respect

des règles; bien que les changements des lois ou de politique ne garantissent pas à eux-seuls un traitement égal entre homme et femme; il ne peut qu'apporter un complément aux deux aspects (culturel et religieux) pour le changement de mentalité. En effet, A. MORAZAIN et S. PUCELLA affirmaient: « ...Une personne est non seulement enracinée dans un milieu socioculturel qui influence son action, mais elle évolue également dans un pays qui a des règles visant à assurer la cohésion sociale et où le pouvoir politique a pour fonction, entre autres, de veiller à ce que les actions des personnes ne contreviennent pas à ces règles ». ⁽⁸⁾

Le politique, la culture et la religion doivent apporter le changement dont nos sociétés ont besoin, pour le développement participatif de notre pays.

III- concilier genre et éthique au Niger

a- Ethique, genre et développement participatif

Pour qu'il y ait un développement durable, il faut promouvoir des comportements favorables à l'équité et à l'égalité entre les sexes à tous les niveaux de la vie économique et sociale. Il faut agir sur le plan éthique qui est un canal pour le changement de mentalité. Bien que l'économie veuille prendre le pas sur la morale, l'éthique est incontournable. Dans les sociétés actuelles les hommes ont tendance à négliger l'aspect humain et l'aspect moral, à ce propos S.M. MOUSSAVI TARI disait « L'homme civilisé a donné priorité à la matière; il a sacrifié la moralité à l'économie..... »⁽⁹⁾; or l'éthique ne peut y disparaître, car pouvant servir de canal de changement de mentalité.

Parmi les comportements favorables à l'équité et à l'égalité entre les sexes figure la lutte contre les violences faites aux femmes. Par le biais de l'éthique, le pouvoir politique peut arrêter ces violences basées sur le genre puisque ces formes de violences sont aussi un frein au développement.

Elles sont de plusieurs ordres: physique, psychologique, sexuel, verbal, économique, politique. Leurs principales causes sont: le non respect de la femme, la mauvaise interprétation des préceptes religieux, la méconnaissance des

lois, l'insuffisance de ces lois, les préjugés et les stéréotypes sociaux, les frustrations entraînées par la pauvreté. Pour lutter contre ces violences, chacun à son niveau doit lutter contre ses sentiments négatifs ; à propos de ces derniers, dans « l'Éthique » Spinoza disait que : « ...les sentiments ... sont contraires à notre nature et empêchent à l'esprit de comprendre les choses....et par conséquent il a le pouvoir de former des idées claires et distinctes, et les déduire les unes des autres. En conséquence nous avons aussi le pouvoir d'ordonner et d'enchaîner les affections du corps suivant un ordre conforme à l'entendement »⁽¹⁰⁾.

Dans l'esprit de Spinoza, seule une grande force peut contrarier les sentiments ordonnés et enchaînés. Ainsi, chacun à son niveau doit avoir à l'esprit une sorte de loi. Nous pensons que ce genre de loi doit être imposé par l'Etat et doit être complété par l'éthique que l'être humain doit toujours avoir à l'esprit. Ce seront des lois réglementant les rapports entre homme et femme. Si cela est fait la femme pourra être considérée et pourra même participer à la prise de décision au sein du ménage ; et par conséquent, nous pourrions aboutir à la participation de la femme dans la prise de décision au sein de la société. L'approche genre concerne tous les acteurs et secteurs de la vie économique et sociale (femmes et hommes entrepreneurs, commerçants, professionnels, universitaires, preneurs de décision). Mais le côté social fait que même si l'approche genre concerne surtout le volet économique, il y a des aspects qui doivent être pris en compte comme l'aspect éthique et celui de la culture puisque ce sont des facteurs qui influencent les changements internes. Il faut aplanir l'inégalité d'éthique qui est caractérisée par la différence dans les normes morales qui ne s'appliquent pas de manière identique aux femmes et aux hommes.

La disparition de certaines inégalités liées au genre comme celles culturelles est déterminante dans la lutte contre la pauvreté. Or la disparition de la pauvreté est un facteur de développement.

En dehors des inégalités économiques, il y a des inégalités liées à des aspects sociaux comme les inégalités culturelles (par exemple asymétrie

des droits et obligations du mariage...). Il y a également les inégalités d'éthique prouvées par le fait que les normes morales ne s'appliquent pas de manière identique aux femmes et aux hommes. Ainsi, il faut harmoniser les rapports sociaux en vue de réduire les disparités sociales et promouvoir ainsi un développement durable. Les besoins de tous les acteurs seront pris en compte et les bénéfices seront repartis entre eux de façon équitable. Pour arriver à cette étape, il faut que les comportements sur le plan éthique et culturel changent en tenant compte de la modernité.

b- Le genre, l'éthique et la culture dans le Niger actuel

La morale de l'homme moderne doit être différente de celle de l'époque qui le précède. L'éthique doit pouvoir changer les comportements des populations, ce qui est possible grâce à la culture.

En effet, à part le fait que l'éthique soit une philosophie morale, elle est aussi un moyen permettant d'agir psychologiquement sur les populations entraînant un changement de mentalité. Les problèmes liés au genre font que ce dernier permet d'analyser les rapports sociaux en intégrant leurs différences, leurs complémentarités, leurs synergies et parfois leurs conflits.

Le plan éthique au Niger n'est pas favorable à l'équité entre homme et femme. Le seul recours est le plan juridique où la constitution exige l'égalité en droit entre l'homme et la femme. Ainsi, l'inégalité est masquée par une égalité superficielle en matière de droit. Il faut donc apporter des changements sur le plan éthique, car cette dernière agit là où les lois agissent difficilement.

Ce faisant, on doit commencer par la famille « nucléaire » ; lutter d'abord et dès ce niveau contre toutes les violences faites aux femmes et aussi contre les inégalités entre elles et les hommes notamment dans le domaine de droit. Ensuite, étendre cela au niveau national. Seul l'ensemble des actions de l'aspect culturel, de l'éthique et du politique peut aider à apporter un changement dans ce domaine.

c- L'éthique et le pouvoir politique

La différence entre l'éthique et la politique, c'est que l'éthique a une portée individuelle, alors que le politique semble avoir une portée collective. Mais les deux s'occupent de l'action humaine, de ses objectifs, de ses finalités. Ainsi, il y a interaction entre éthique et politique ; d'ailleurs l'une des deux notions est subordonnée à l'autre, dans « Ethique et politique » A. MORAZAIN et S. PUCELLA soulignent que « ...le politique, c'est-à-dire la réflexion rationnelle sur les finalités que les êtres humains devraient poursuivre en tant que collectivité n'est qu'un sous-ensemble de l'éthique. Il traite d'une variété particulière de dilemmes moraux : ceux dont la portée rejoint la société toute entière »⁽¹¹⁾.

Comme la portée de l'éthique est individuelle, il est plus difficile pour elle d'avoir un changement de mentalité vaste et rapide. C'est la raison pour laquelle elle doit s'allier au pouvoir politique pour atteindre son but ; car ce changement de mentalité est indispensable, même si c'est par « l'éthique consensuelle ». En effet, certains penseurs trouvent qu'il y a prédominance d'une « éthique consensuelle » chez les philosophes qui n'est pas une éthique pouvant protéger les droits de l'homme. Parlant de cette éthique, dans « Ethique classique et éthique moderne linéaments d'une éthique de l'être », U. STEINVORTH dit que : « Elle ne peut exclure la légitimité de décisions qui enfreignent les droits de l'homme, pourvu qu'elles soient supportées par un consensus bien formé »⁽¹²⁾. Il en est de même de l'autre éthique moderne qui est l'utilitarisme qui n'apporte pas un grand changement concernant les droits de l'homme, car en ce moment la validité de la morale se trouve dans la subjectivité de l'homme. Ainsi, malgré les réflexions des penseurs comme STEINVORTH, il faut un changement profond qui doit être apporté par l'éthique appuyée par le pouvoir politique. Ce dernier doit intervenir en faisant usage des jugements de valeur basés sur des notions comme l'opinion publique, la religion, les goûts et les sens en établissant des lois qui, certes, ne constituent pas la totalité des solutions, mais

occupent une place importante dans le changement des rapports homme et femme. Ces lois sont d'ailleurs indispensables dans les sociétés humaines. MONTESQUIEU dans « De l'esprit des lois » disait que : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois, la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois »⁽¹³⁾. Pour bien mener le combat contre le genre nos sociétés doivent encourager l'alliance entre l'éthique et le politique puisque ce dernier peut influencer le comportement de tous les citoyens vis-à-vis des femmes, parce que grâce au pouvoir politique, les décisions peuvent être exécutées par les moyens suivants : la force (police, armée, lois spéciales, décrets), la persuasion, l'incitation, l'arbitrage, l'entente.

Les lois sont indispensables dans une société. Il est certes préférable d'agir sur les manières et les coutumes, mais si l'action reste inefficace, il est nécessaire de passer par les lois. MONTESQUIEU par exemple dans un premier temps dans « De l'esprit des lois » a fait la suggestion d'agir sur les manières et les coutumes «Les lois étaient des institutions particulières et précises du législateur, et les mœurs et les manières des institutions de la nation en général. De là il suit que, lorsqu'on veut changer les mœurs et les manières, il ne faut pas les changer par les lois ; cela paraîtrait trop tyrannique, il vaut mieux les changer par d'autres mœurs et d'autres manières »⁽¹⁴⁾.

Mais si ces coutumes et mœurs persistent malgré ce procédé, il faut passer par les lois. Agir de cette manière n'est nullement tyrannique, car si la nécessité se fait sentir il faut bien se donner la peine d'imposer une loi.

Le pouvoir politique peut contribuer à combattre le genre même si le rapport entre le pouvoir politique et l'éthique est diversement apprécié par les penseurs. Pour Emmanuel KANT, par exemple la politique et la morale peuvent aller de paire ; tandis que selon Nicolas MACHIAVEL le pouvoir politique et l'éthique ne peuvent aller ensemble. En effet, ce dernier pense que la morale n'a pas sa place à côté de la

politique qui doit user de la force et de la ruse comme le fait Borgia, qui est pour MACHIAVEL un exemple à suivre; car dans « Le prince », il affirme que : « Quiconque donc juge nécessaire dans une principauté nouvelle de s'assurer de ses ennemis, de se faire des amis, de vaincre ou par force ou par ruse, de se faire aimer et craindre des peuples, suivre et respecter par le soldat, de détruire tous ceux qui peuvent ou doivent lui nuire, de créer des lois nouvelles pour les substituer à d'anciennes, d'être à la fois sévère et reconnaissant, magnanime et libéral, de se défaire d'une milice à laquelle on ne peut se fier et de s'en former une nouvelle de se conserver tellement l'amitié des princes et des rois qu'ils aiment à vous faire du bien et qu'ils redoutent de vous avoir pour ennemi : celui-là dis-je ne peut pas trouver des exemples plus récents que ceux que présente Borgia »⁽¹⁵⁾. Par contre pour Kant, la morale comme éthique s'entend bien avec la politique; comme il le disait dans « projet de paix perpétuelle » : « La politique s'entend aisément avec la morale, au premier sens (en tant qu'éthique) pour livrer le droit des hommes à leurs chefs; mais elle trouve à propos de ne point traiter avec la morale, prise dans le second sens (comme doctrine du droit), alors qu'elle devrait plier le genou devant elle; elle préfère lui disputer toute réalité et interpréter tous les devoirs comme relevant de la bienveillance uniquement ; mais cette ruse d'une politique qui redoute la lumière serait facilement déjouée par la publicité des maximes si elle osait seulement permettre au philosophe de publier les siennes »⁽¹⁶⁾. Ainsi l'éthique et le pouvoir politique peuvent s'allier dans certaines situations.

CONCLUSION :

Dans les rapports entre les hommes et les femmes au Niger: l'on peut dire que seul un effort coordonné de l'éthique (qui a une portée individuelle) et du politique (qui a une portée collective) peut amener l'ensemble de la société à changer de mentalité et de comportement à l'égard des femmes. L'éthique et la politique doivent agir non seulement sur nos cultures,

mais aussi dans le domaine du droit. On osera ainsi espérer la participation des femmes au développement économique, durable du pays.

Fatchima SIDI OUSMANE GANDOU

**Université Abdou Moumouni de
Niamey Niger**

Références

- 1- ANDRE (C.): *Ethique et humanisme*, cerf, Paris, 1989, p.355.
- 2- KANT (E.): *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Bordas, France, 1988, p.52
- 3- MORAZAIN (A.) et PUCELLA (S.), *Ethique et politique*, renouveau pédagogique, Montréal Québec, 1988, p.32
- 4- GIROUX (G.): *L'autorégulation par l'éthique ou hétéro régulation par le Droit*, in LETOURNEAU (A.) en collaboration de MOREAULT (F.): *Trois écoles québécoises d'éthiques appliquées*, Sherbrooke Rimouski, et Montréal, L'harmattan, Condé- sur- Noireau, France, Février 2006, p.165.
- 5- DIET (E.) « De culpabilité en responsabilité » in VAQUIN (M.), *La responsabilité*, Autrement, Paris, p.150.
- 6- ANDRE (C.): *Ethique et humanisme*, op.cit:348.
- 7- KIAN-THIEBAUT (A.) « Les femmes et les mouvements islamistes: actrices aliénées ou contestatrices « De l'intérieur? » in Sous la direction de TABOADA LEONETI (I.): *les femmes et l'Islam. Entre modernité et intégrisme*, l'Harmattan, Condé-sur-Noireau (France), Juillet 2005, p.119.
- 8- (A. MORAZAIN et S. PUCELLA, op. cit p. 47.
- 9- MOUSSAVI TARI (S. M.), *L'Islam et la civilisation occidentale*, Al-Hadi Press ISBN. Paris Publisher: *Foundation of Islamic cultural* 5th edition 2007, p.95.
- 10- SPINOZA : *L'éthique*, Callimard, Paris, 1985, p.345.
- 11- A MORAZAIN et S. PUCELLA, op. cit, p.112.
- 12- ULRICH STEINVORTH, *Ethique classique et éthique moderne linéaments d'une éthique de l'être*, L'Harmattan, France, 2003, p.9.
- 13- MONTESQUIEU : *De l'esprit des lois*, livre premier, chapitre 1, Garnier Flammarion, 1979, p.123. (MONTESQUIEU, 1979 : 123)
- 14- *Ibidem*.
- 15- MACHIAVEL (N.): *Le prince*, Pédagogie moderne, Paris, 1980, p.33.
- 16- KANT (E.) : *Projet de paix perpétuelle*, Vrin, Paris, 1975. (E. KANT, 1975: 84)

Bibliographie

FERRAN INIESTA, *L'univers africain Approche historique des cultures noires*, l'Harmattan, Condé-sur-Noireau (France), septembre 1995.